



RAPPORT ANNUEL COMMISSION DES DELEGUES SAISON 2018 / 2019

La commission composée de cinq membres, s'est réunie cinq fois durant la saison.

Actuellement, elle compte 6 délégués officiels affectés essentiellement aux rencontres de D1, aux matchs à enjeu de fin de saison ainsi que les Finales des Coupes. Le petit nombre de délégués du District ne nous permet pas de couvrir toutes les rencontres en cas d'indisponibilités. Le recrutement doit donc être permanent.

- La commission a réuni le 5 janvier pour la première fois les arbitres de D1 et les délégués officiels afin d'échanger sur le rôle de chacun, la relation, méthode et protocoles au cours des rencontres.
- Participation à la Commission Régionale des Délégués le 6 Juin 2019 à Blois. Les présidents des Commissions Départementales font partie intégrante de cette Commission Régionale.

Les désignations sont faites quinze jours à l'avance et modifiées jusqu'à la veille en cas de besoin.

- **Gestion des désignations et indisponibilités :** Il est rappelé, que les délégués doivent noter leur indisponibilité sur leur compte FFF au moins 15 jours avant leur indisponibilité. Que la mission de Délégué Officiel est un engagement vis-à-vis du District et des compétitions. La commission constate que les désengagements tardifs, entraînent la difficulté de tenir le prévisionnel des désignations demandé.
- **Etude des rapports :** 180 rapports ont été reçus et lus. La trame pour réaliser le rapport a été globalement bien suivie et nous avons vu une amélioration dans la rédaction des contenus grâce aux corrections apportées régulièrement. 6 rapports ont nécessité de revoir complètement la structure et l'écriture du contenu. 10 rapports n'ont nécessité que des conseils sur la neutralité du contenu ou meilleure compréhension. Des efforts seront nécessaires sur les rapports trop simplistes.

Les rapports sont nécessaires pour apporter des éléments complémentaires aux feuilles de matchs. Ils doivent être envoyés rapidement au secrétariat (avant le lundi) car ils sont des supports indispensables aux commissions Sportive et de Discipline.

- Coût d'une délégation : le coût moyen d'une délégation s'élève à 15€ par club/match (sur 180 délégations).
- Observation et accompagnement : Le nouveau délégué est accompagné sur une rencontre au moins une fois.
Pour la saison prochaine, il faudra mettre en place les observations, au moins une fois par an pour chaque délégué.
- Formation : deux sessions de formation ont été réalisées au siège du district. Pour les prochaines formations, il nous semble nécessaire de rajouter de la pratique sur le terrain et de nous assurer des connaissances informatiques du candidat (rapport dématérialisé, FMI...).
Une formation sera programmée pour la rentrée 2019/2020.
- Promotion : Mrs Laurent Mazeau et Patrick Moussonne ont été proposés et retenus pour évoluer au niveau Ligue saison 2019/2020.

La commission des Délégués